

PRÉVENTION DES CHUTES ET ATELIERS MÉMOIRES

UN PROJET LANCÉ EN JUILLET 2021

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Marseillan met en place depuis plusieurs années des ateliers « pied » et mémoire à destination des seniors marseillanais. Le CCAS a souhaité confier à un partenaire le suivi et la supervision de cette activité. Le partenaire s'est engagé à inscrire les seniors marseillanais selon les critères établis par le CCAS.

PARTENARIAT TRIPARTITE

Suite une analyse sociodémographique du territoire ayant permis de connaître le fort pourcentage de seniors présents, une analyse des besoins sociaux a été réalisée.

Ce projet a nécessité la construction d'un partenariat tripartite entre la Mairie de Marseillan, le CCAS et l'association CAP Vers la Forme.

Les participants payent 20€ d'adhésion à la MJC ce qui correspond aux assurances et aux frais de gestion du partenaire. Ces ateliers sont animés par une animatrice professionnelle de l'association Cap Vers La Forme.

TROIS ATELIERS « PIED » ET UN ATELIER MÉMOIRE

Ce sont des ateliers ludiques qui combinent marche et travail de stimulation de la mémoire. Ils se déroulent les lundis et les jeudis de 10h à 11h et de 11h à 12h au sein de l'espace associatif dans une salle réservée par la MJC et prévue à cet effet.

Ils ont lieu de septembre à juin (pas de cours pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés), soit 32 séances maximum.

Le partenaire prendra à sa charge la communication, les inscriptions et le suivi global des 3 ateliers « pied » et de l'atelier mémoire.

Il s'organisera avec l'association Cap Vers La Forme pour le suivi logistique et se charge du paiement de sa prestation. Ces montants ne sont pas soumis à TVA. En contrepartie de la réalisation des prestations détaillées ci-dessus, le CCAS versera au Partenaire un prix forfaitaire de 28 € par heure de cours effectué pour les prestations rendues pendant la durée de la convention après déduction des 10€ par participant pour les frais de gestion du CCAS.



Marseillan

Ville Amie des Aînés depuis 2023

Marseillan (31)

OBJECTIFS :

- Avec l'âge, la mémoire a tendance à se détériorer. Pour la conserver le plus longtemps possible, il peut être judicieux de l'entraîner régulièrement, tout comme la marche. Afin de préserver l'autonomie des seniors Marseillanais, le CCAS, en partenariat avec l'association CAP vers la forme met en place des ateliers ludiques qui combinent marche et travail de stimulation de la mémoire.

PRATIQUE :

- 20 € de frais d'adhésion.
- 3 ateliers "pied" et 1 atelier "mémoire".
- Des ateliers tous les lundis et les jeudis de 10h à 11h et de 11h à 12h de septembre à juin (hors vacances scolaires et jours fériés).

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Marseillan, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com